

La JF fait de la politique... sociale

La Jeune France a signé hier un partenariat avec l'Agence pour l'éducation par le sport et son réseau.

Fabien LEDUC
fabien.leduc@courrier-ouest.com

Depuis 17 ans, l'Agence pour l'éducation par le sport (Apels) propose son expertise auprès d'associations, qu'elle repère grâce à son réseau et son concours « Fais-nous rêver » (lire ci-dessous). Le but est ensuite « de les accompagner dans leur développement et d'améliorer leur impact sur les personnes ». Huit cents initiatives ont été ainsi primées et un réseau de 60 relais locaux a été constitué.

« Désormais, il s'agit de les structurer », a expliqué hier Jean-Philippe Acensi, délégué général de l'Apels. Des « écoles » ont notamment été créées en Ile-de-France, dans le Nord - Pas-de-Calais et en Rhône-Alpes. Depuis peu, l'Apels expérimente des relais régionaux en Alsace, Bourgogne, Lorraine et, depuis hier, en Pays de la Loire.

« Devenir un acteur de la cohésion sociale »

Depuis deux ans, Jean-Philippe Acensi et le président de la Jeune France, Michel Bastat, travaillent à ce partenariat. Autour d'eux, pour poser la première pierre de cette coopération au rayonnement régional, des représentants de GDF Suez, partenaire historique de l'Agence, un représentant de l'Ireps (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé), du Greta, de la mairie d'Angers (mais pas de Cholet) et du Creps (Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive).

« La Jeune France est naturellement inscrite dans la démarche de l'Apels, nous avons un souci permanent de développer la politique associative », a soutenu



Forte de ses 3 000 adhérents, 150 bénévoles et 30 salariés, la JF épouse les principes de l'Apels. Archives CO - É. LIZAMBARD.

Michel Bastat, visiblement heureux de « devenir un acteur de la cohésion sociale et de créer du lien social ». Le partenariat signé hier avec la JF est aussi pour le président « une reconnaissance des compétences et du savoir-faire de la JF ».

Jean-Philippe Acensi a pour sa part salué « les trésors d'énergie et de compétences » développés à Cholet. Rappelant aussi qu'il « faut savoir se décloisonner pour se remettre en cause », le délégué général de l'Apels

veut lancer avec la JF « une nouvelle dynamique territoriale » : « Nous allons voir comment, entre nos deux expertises, on peut associer nos forces pour développer l'insertion, la formation, la lutte contre le décrochage scolaire... » Avec le sport comme levier, bien entendu.

Une action reposant sur les principes de l'Apels a déjà été développée à la JF dernièrement. Durant un après-midi, les jeunes ont pratiqué plusieurs sports avant de répondre à

un questionnaire sur les valeurs éducatives des différentes activités pratiquées (fair-play, tolérance, cohésion respect...).

Pour soutenir l'effort de coordination consenti par la JF, deux jeunes de l'Apels passent actuellement une partie de leur service civique au sein de l'association choletaise. Ensuite, le président Michel Bastat répondra « au rythme des actions proposées en fonction des moyens disponibles... »

La Jeune France relais du concours « Fais-nous rêver »

Avec ce nouveau partenariat, la Jeune France participe à relayer le concours « Fais-nous rêver-Fondation GDF Suez ». Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 avril.

« Le concours Fais-nous rêver est une action de soutien et d'accompagnement qui utilise le sport dans une dimension éducative », a résumé en préambule Fabien Guheneuf, responsable national du concours initié par l'Apels et financé par le distributeur d'énergie GDF Suez. « Ouvert à toutes les structures, associatives ou coopératives, ce concours permet de recenser et de valoriser les bonnes pratiques », a poursuivi le jeune responsable.

« Un gage d'utilité sociale »

Jean-Philippe Acensi, délégué général de l'Apels, espère trouver, comme ça déjà été le cas à Angers, « des pépites » parmi la cinquantaine de dossiers attendus en Pays de la Loire. Car l'Apels pulsera ensuite dans cette « mine de bonnes idées pour améliorer le vivre ensemble, la citoyenneté et le lien social ».

« Avec les lauréats régionaux et nationaux, nous pouvons ensuite développer



Un après-midi « éducation par le sport » a déjà été organisé à la JF avec l'Apels...

un réseau régional de partenaires intéressés par des thématiques comme l'insertion des jeunes par exemple » ajoute Jean-Philippe Acensi, qui semble attendre beaucoup du filon Jeune France. « Des programmes d'actions peuvent être développés en commun avec les outils existants » ajoute le responsable, citant au passage la

capacité d'hébergement de la JF rue Darmailacq.

Plus qu'un chèque de 1 000 ou 2 000 € pour les finalistes nationaux, c'est bien à l'expertise et au suivi de la JF et de l'Apels que les associations peuvent prétendre avec ce prix. « gage de qualité et d'utilité sociale » selon le site internet de l'Apels.

Ce site très pédagogique rappelle que l'action défendue doit « s'inscrire dans une démarche durable à moyen ou long terme » et doit avoir débuté « au plus tard en juin 2013 », afin que l'Agence puisse « évaluer » les bénéfices de la dite action. Cette dernière doit s'appuyer « sur la pratique directe d'une ou plusieurs activités physiques et sportives à des fins éducatives et sociales ».

Si « l'action apporte une réponse innovante à des besoins identifiés sur le territoire », vous marquerez d'avantage de points pour vous hisser en finale nationale.

Fabien Guheneuf et le site Internet insistent « sur l'implication des bénéficiaires » dans ce projet. L'objectif étant encore et toujours « le bien vivre ensemble », largement défendu par la JF depuis des années : insertion sociale et professionnelle, intégration par le sport des personnes présentant un handicap moteur, mental ou sensoriel, amélioration de la santé physique et mentale, rapprochement intergénérationnel, mixité sociale et géographique...

Inscription jusqu'au 30 avril sur www.apels.org